

Appel à contributions - Revue des Sciences Sociales n° 69

Repenser les inégalités de l'enfance et de la jeunesse en temps de crises

Sous la responsabilité de Régine Sirota (Université Paris Descartes, CERLIS) et Sylvie Octobre (Ministère de la Culture/Centre Max Weber)

La question des inégalités resurgit avec acuité tant en termes de politiques sociales que dans le débat sociologique. Si récemment des chiffres alarmants ont été mentionnés concernant l'enfance sur la base d'indicateurs variables et construits souvent sur le modèle « adulte », les inégalités, discriminations et formes de précarité et de vulnérabilité, concernent aussi l'adolescence et la jeunesse, mais dans tous les cas, ne font que rarement l'objet de discussions théoriques approfondies. Et pourtant, le contexte récent est marqué par une forte demande d'informations sur ces sujets, depuis le Rapport du Conseil de l'enfance et de l'adolescence du Haut Conseil de la Famille, de l'Enfance et de l'Age intitulé « *Des données et des études publiques mieux centrées sur les enfants* », jusqu'à l'avis du Conseil national de l'information statistique intitulé « *Mieux connaître les conditions de vie des enfants* » (avis n°3) en passant par le Rapport du Haut Conseil à la Santé Publique intitulé « *Le dispositif statistique de surveillance et de recherche sur la santé de l'enfant : état des lieux et propositions* », sans parler des intenses débats médiatiques sur le mal-être de la jeunesse, étudiante en particulier.

Au cours de la période de confinement du printemps 2020, due à la crise sanitaire liée à la pandémie du Covid 19, l'enfance et la jeunesse ont souvent été au centre de l'actualité et du débat public. Les écoles, collèges, lycées et universités étant fermés ou semi ouverts dans les périodes de confinement (partiel ou pas), la place de cette génération, tant dans la cité que dans la cellule familiale a été mise à l'épreuve de multiples façons. Avec un effet de loupe, les inégalités de cet âge de la vie ont été particulièrement mises en évidence, tant en termes de logement, d'alimentation, d'éducation formelle et informelle, de santé physique et psychologique et de bien-être, mais aussi de vulnérabilité et de maltraitance. Les inégalités ont été liées à des ressources objectives mais également à des expériences subjectives, en termes de risques ou d'opportunités, que les uns ou les autres ont vécues ou saisies de manière différente selon leurs ressources matérielles, psychiques, cognitives, émotionnelles, etc. Les inégalités sociales ont été particulièrement mises en évidence, notamment en lien avec les difficultés psychologiques rencontrées par les jeunes durant la crise sanitaire, qui a réveillé des oppositions et des similitudes existentielles générationnelles fortes. De multiples ressources virtuelles ou des rituels ont vu le jour et se sont réinventés pour maintenir le lien social autour de l'enfant et des jeunes ou par ceux-ci, que ce soit au sein de la cellule familiale ou avec le groupe de pairs.

Des enquêtes spécifiques ont été lancées durant cette pandémie, de nature quantitative ou qualitative, qui permettent de mieux cerner sur de multiples aspects les dynamiques qui se sont mises en œuvre. Plus généralement, les situations de crise, crise économique, crise sociale, crise migratoire, crise sanitaire, accentuent et mettent en relief la prégnance et la recomposition des inégalités, dont l'analyse requiert une inventivité méthodologique et une réflexion épistémologique, notamment sur l'évolution des figures de l'enfance et des rapports intergénérationnels, ainsi que sur la place de l'enfance et de la jeunesse dans l'analyse des inégalités, de la précarité, de la vulnérabilité et des discriminations.

Traiter des questions d'inégalités, mises en évidence par les crises, mais qui ne s'y réduisent pas, invite à adopter une perspective internationale et pluridisciplinaire car suivant les contextes, les questions se posent et s'articulent différemment. Ainsi, la question de la pauvreté est centrale au Brésil ou au Portugal quand celle des inégalités ethno- raciales l'est aux États-Unis. Si l'enfance est analysée sous le prisme de la vulnérabilité en Afrique, le débat français est souvent centré sur la question des inégalités scolaires. L'exercice de la comparaison

internationale met en évidence la pluralité des registres théoriques - que ce soit dans la perspective de l'articulation des capitaux économiques, symboliques ou culturels, des conflits inter-générationnels (et intra-générationnels) ou, plus récemment, dans une perspective intersectionnelle. De fait, les questionnements oscillent entre ancrages socio-géographiques, socio-économiques, socio-politiques, socio-développementaux, socio-anthropologiques, socio-sanitaires, socio-culturels et socio-éducatifs, et se structurent autour de concepts variés : aux inégalités viennent s'ajouter ou se substituer les vulnérabilités, les discriminations et les formes de précarité, concepts dont il est nécessaire d'interroger l'usage et les variations s'agissant des enfants et des jeunes. Et ces mêmes questionnements voyagent, se transposent, s'uniformisent ou se spécifient localement.

Au rang des questions qui intéresseront le numéro, et à titre d'exemple, on peut citer :

- Comment la crise sanitaire reformule-t-elle la question des inégalités ?
- Comment penser les inégalités spécifiques de l'enfance et de la jeunesse ? Et avec quels outils ?
- Comment une perspective internationale amène-t-elle à reformuler ces questions dans un rapport entre global et local ? Comment conjuguer ou articuler les différentes échelles d'observation ?
- Comment combiner les différentes approches méthodologiques (ethnographique, enquête quantitative, etc.) et disciplinaires pour saisir l'imbrication fine des inégalités ?
- Comment prendre en compte le longitudinal dans l'appréhension des inégalités ?
- Quelle place pour la parole de l'enfant et des jeunes et leur *agency* dans la compréhension des expériences vécues en situation de crise ?
- Quelles ressources spécifiques sont-elles créées et mobilisées par les enfants et les jeunes face aux difficultés qu'ils rencontrent, notamment dans le contexte de la crise sanitaire ? Et dans des contextes sociaux et locaux ?

Les propositions d'article doivent mobiliser des corpus empiriques précis. Ces derniers peuvent être de nature très variée : enquêtes quantitatives ou qualitatives, matériaux de seconde main, archives, discours politiques, d'experts, publics ou médiatiques, etc. Les propositions peuvent prendre appui sur l'ensemble des disciplines des sciences humaines et sociales ou choisir un parti pluridisciplinaire. Elles peuvent être présentées en français ou en anglais et s'appuyer sur des corpus internationaux.

Les résumés – 4000 signes maximum, espaces compris – des articles proposés sont attendus pour le **31 octobre 2021**. Ils doivent être envoyés à l'adresse de la revue: rss@misha.fr. Ils devront mentionner le titre de la proposition, le cadre théorique, les matériaux empiriques, terrains et méthodologie. Le résumé doit comporter également une bibliographie (en dehors des 4000 signes) et une brève notice bio-bibliographique de l'/des auteur.es. Si la proposition est acceptée, l'article doit être remis avant le **15 mai 2022** pour une parution au premier semestre 2023.